Chap I: Compositon d'un système chimique

I- Les grandeurs molaires :

1 - Rappels sur la masse molaire :

La masse molaire M d'une espèce chimique est la masse d'une mole d'entités de cette espèce. Unité : g·mol⁻¹

La masse molaire d'une espèce chimique se déduit donc de **sa formule brute** et des masses molaires de tous les éléments chimiques qui la constituent.

2- Le volume molaire :

Le volume molaire V_m d'une espèce chimique à l'état gazeux est le volume occupé par une mole de ce gaz. Il dépend de la température et de la pression de ce gaz. Unité : $L \cdot mol^{-1}$.

II- Calcul des quantités de matière :

En laboratoire, on ne peut pas déterminer directement la quantité de matière n d'un échantillon. Selon les cas, on procédera, pour y parvenir, à la mesure de sa masse, de son volume ou de sa concentration.

1- à partir de la masse d'un échantillon (rappel) :

On détermine la **quantité de matière n** contenue dans cet échantillon à l'aide de la **masse molaire M** de l'espèce dont elle est constituée :

$$n = \frac{m}{M}$$

avec \mathbf{n} en \mathbf{mol} ; \mathbf{M} en $\mathbf{g \cdot mol^{-1}}$; \mathbf{m} en \mathbf{g} mesurée à l'aide d'une balance.

2- à partir du volume d'un échantillon :

Lorsque l'échantillon étudié est à l'état gazeux, on mesure son volume V, et il faut tenir compte des conditions de température et de pression.

On détermine alors la quantité de matière n contenue dans cet échantillon à l'aide du volume molaire V_m de l'espèce dont elle est constituée :

$$n = \frac{V}{V_m}$$

avec n en mol ; V en L et V_m en $L {\cdot} mol^{\text{-}1}.$

3- à partir de la concentration d'une espèce en solution (rappel) :

En **solution aqueuse**, on utilise la **concentration en quantité de matière** du soluté, qui est la quantité de matière de soluté dissoute dans un litre de solution.

On peut alors trouver la quantité de matière n dissoute dans une solution :

$$\mathbf{n} = \mathbf{C} \times \mathbf{V}$$
 avec \mathbf{n} en \mathbf{mol} ; \mathbf{C} en $\mathbf{mol} \cdot \mathbf{L}^{-1}$ et \mathbf{V} en \mathbf{L} .

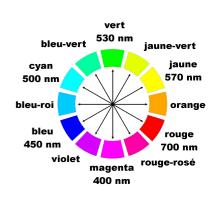
Remarque : la concentration en masse (\mathbf{t} ou $\mathbf{C}_{\mathbf{m}}$) quant à elle est la masse de soluté dissoute dans un litre de solution.

$$\mathbf{m} = \mathbf{C}_{\mathbf{m}} \times \mathbf{V}$$
 ou $\mathbf{m} = \mathbf{t} \times \mathbf{V}$ et $\mathbf{C}_{\mathbf{m}} = \mathbf{C} \times \mathbf{M}$

III- Concentration d'une espèce colorée: (TP2 + video lien p. 19)

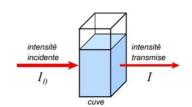
1- spectre d'absorption :

Une solution colorée **absorbe** une partie du spectre de la lumière blanche. La couleur perçue de la solution est donc la couleur complémentaire de la couleur absorbée.



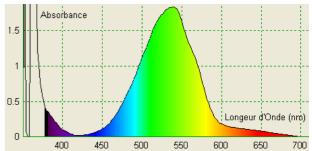
2- absorbance d'une solution colorée :

Une radiation lumineuse monochromatique I_0 de longueur d'onde λ traverse une cuve contenant une solution colorée par une espèce chimique. Une partie du rayonnement est absorbée et une partie transmise I.



L'absorbance pour cette longueur d'onde est notée A.

L'absorbance est une grandeur sans dimension qui mesure la capacité d'un milieu (ici une solution colorée) à absorber la lumière.



Le spectre d'absorption est le graphe de l'absorbance en fonction de la longueur d'onde.

Il est obtenu avec un appareil appelé spectrophotomètre.

Cette courbe passe par un maximum. On peut alors repérer la longueur d'onde λ_{max} pour laquelle l'absorbance est maximale.

Pour réaliser des mesures d'absorbance, on règle le spectrophotomètre sur la valeur de longueur d'onde correspondant au maximum d'absorption notée λ_{max} .

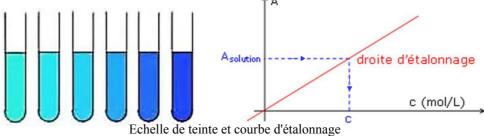
3-Courbe d'étalonnage :

Doser une espèce chimique, c'est déterminer la concentration de cette espèce dans une solution donnée.

Le principe est le suivant :

- On réalise, à partir d'une solution mère de l'espèce à doser, une échelle de teinte en diluant successivement la solution mère pour obtenir des solutions filles de différentes couleurs (donc de différentes concentrations connues).
- On mesure l'absorbance des différentes solutions filles, à la longueur d'onde qui correspond au maximum d'absorption de l'espèce chimique colorée.
- On trace la **droite d'étalonnage** A = f(C) où A est l'absorbance des solutions filles et C leur concentration molaire.

• Enfin, on mesure l'absorbance de la solution échantillon à doser, et on utilise la droite d'étalonnage pour trouver sa concentration.



<u>Remarque</u>: Faire le <u>le blanc</u> permet de soustraire l'absorbance liée à au solvant et à la cuve. Il suffit d'introduire une cuve remplie de solvant dans le spectrophotomètre et lui régler une absorbance égale à 0.

4- Loi de Beer-Lambert :

On remarque que la courbe est une droite qui passe par l'origine. Par conséquent l'absorbance est proportionnelle à la concentration de l'espèce colorante. $A = k \times C$

La courbe d'étalonnage permet, connaissant l'absorbance d'une solution de déterminer sa concentration.

k est en L·mol⁻¹, c'est une constante (coefficient de proportionnalité) qui dépend de la longueur d'onde, de la nature de la solution, de l'épaisseur de solution traversée et de la température.

<u>Limite de validité</u>: Cette relation n'est valable que pour des espèces colorées dont la concentration est **inférieure** 1,0.10⁻² mol·L⁻¹.